



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 OCT. 2023

CH. DE L'ENTREPRISE
Greffe

N° d'entreprise : 0466 431 032

Nom

(en entier) : ALIPHIL

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Drève Richelle 161/D (Bte 19) à 1410 Waterloo

Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT COMMISSAIRE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2023

[...]

3.6 RENOUELEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES

L'assemblée générale a décidé au cours de l'exercice de nommer aux fonctions de commissaire pour une durée de trois ans (exercice comptable 2023, 2024, 2025), la société civile Christophe Remon & Co ayant adopté la forme d'une SRL représentée par Monsieur Darya Shkred, réviseur d'entreprises. Le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026 approuvant les comptes de l'exercice 2025.

3.7 PROCURATIONS

Les actionnaires décident de donner procuration aux administrateurs, à Sophie Rysselinck, Yannick Görtz, Véronique Loop et Guillaume Hellebaut, à chacun d'eux individuellement avec pouvoir de subdélégation, aux fins de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissement et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de la modification des données à la Banque Carrefour des Entreprises.

Les actionnaires décident de donner procuration aux administrateurs, à chacun d'eux individuellement avec pouvoir de subdélégation, aux fins de poser tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation des décisions prises.

[...]

Pour ALIPHIL S.A
Guillaume Hellebaut
Mandaté

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).